

CTSD 1 février 2021

DECLARATIONS LIMINAIRES :

SE-UNSA : voudrait aborder le thème des AESH et du projet 4D (infirmières scolaires)

DASEN : le CTSD n'est pas le lieu

SGEN : questions sur le 2d degré.

DASEN : un CTSD 2d degré sera organisé en mars.

FSU : pas de fermeture RASED mais pas d'ouverture non plus. Nous espérons que ces personnels seront formés et recrutés pour combler les manques.

Occitan : nécessité d'un conseiller pédagogique et de création de postes sur les écoles.

Volonté d'aborder le dédoublement des GS en REP, du cas du RPI Loucrup... et du RPI Bernac-Debat... de la situation Gavarnie-Gèdre... du cas de Capvern, de Larreule où le maire ne souhaite pas la fermeture de l'école, et du transfert de l'école de Castelnaurivière-basse vers Madiran, des fermetures de postes d'adjoints..

Situation financière des AESH, travailleurs pauvres.

Une motion sera proposée au CDEN à propos des écoles hors contrat.

CGT : Fatigue des personnels, emplois créés dans le 1^{er} degré sont supprimés dans le 2d - > appel aux heures supplémentaires « travailler plus pour gagner + », école inclusive : demande d'un bilan, destruction peu à peu de l'éducation nationale

VOTE DU DERNIER PV : unanimité

BILAN DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION: (Mme Flamant)

Ouverture des postes : 83 postes ouverts au mouvement.

162 postes à profil (17%), 4 restés vacants

232 participants à la mobilité dont 247 obligatoires

FSU : groupe de travail académique à 16h pour les Hautes Pyrénées. Dommage que les deux réunions tombent en même temps.

17% de postes à profil pour les HP contre 6% dans le 31 par exemple. Peu de visibilité des postes à profil. Nous ne comprenons pas par exemple pourquoi les postes bilingue occitan

deviennent postes à profil. L'administration dit qu'elle juge des compétences et de la motivation des candidats lors de l'entretien des postes à profil. Nous pensons que les enseignants bilingues ont déjà prouvé leur motivation et leur compétence en passant le concours occitan ou l'habilitation ou bien encore en assurant depuis plusieurs années déjà l'enseignement bilingue sur un autre site.

DASEN : Nous avons travaillé sur cette communication dans un souci de fluidité.

POINT SUR LES MESURES DE CARTE SCOLAIRE :

DASEN : pas de redécoupage des circonscription pour 2021 (document de l'an dernier envoyé par erreur aux membres du CTSD)

Priorité politique pour la rentrée 2021 au premier degré : création d'une centaine de postes. Priorités : dédoublement des GS REP (Dont 3 dans les HP mais un seul pour la rentrée prochaine !), poursuite des effectifs à max 24 au CP et CE1 (dans la mesure du possible, mais le DASEN précise que ce chiffre s'applique sur la moyenne de l'école et pas spécifiquement sur les effectifs des classes de CP et de CE1) augmentation des décharges de directeurs d'écoles . Les changements concernent :

écoles de 13 classes : décharge à 75%

écoles à 9 classes passage de 0,33 de décharge à 50%,

direction 1 à 3 classes de 8 à 12 jours annuels.

Ce qui est traduit en volume d'emploi.

Poursuite du plan autisme avec un emploi fléché qui n'est pas pris sur la dotation académique ou départementale.

Maintien du moratoire présidentiel d'école à une classe sans accord de la collectivité. Ce que nous précisera le DASEN lors de la discussion à propos de la fermeture de Castelnaud Rivière Basse, c'est que ce n'est pas forcément l'opposition de la mairie à la fermeture de l'école qui est retenue mais plutôt l'accord de la Communauté de Communes lorsqu'il y a eu transfert de la compétence école quand elle a été transférée vers celle-ci.

Amélioration du dispositif de remplacement avec la création de 3 Titulaires remplaçants. Pour l'instant le DASEN n'a pas encore arrêté les circonscriptions qui en bénéficieraient mais il pense à Tarbes, Lourdes et Lannemezan. A ce propos, il précise que le taux de remplacement des arrêts maladie ne fait pas parti des plus déficients et il considère que c'est lié à l'excellent travail des remplaçants qu'il tient à féliciter.

Moins 2250 élèves sur l'académie pour la rentrée. Pour les HP : moins 345 élèves.

Le 31 se maintient et les autres départements baissent.

Le recteur a décidé de ne pas retirer d'emploi.

Le P/E est de 6,19% un chiffre record depuis 2015 (graphique à l'appui).

Taux d'encadrement par classe en baisse et se rapproche des 20 élèves par classe.

Prévision d'effectifs avec 15056 élèves. En fonction du contexte sanitaire et du du contexte migratoire.

A ce stade, les choses ne sont pas tranchées pour Castelnau-Magnoac et Monléon-Magnoac : la communauté des communes (président Monsieur Barthe) va sûrement faire une proposition de statu-quo.

Projet de faire basculer le cycle 3 de Monléon à Castelnau ou du moins dans un premier temps, les 4 CM2 de Monléon. Il y a en effet un projet de restauration de l'école de Castelnau

Gavarnie-Gèdre : emploi définitif n'est pas pour l'instant envisagé car les effectifs ne sont pas stables, ils varient selon les sources. Départ d'une cohorte de 8 élèves pour 2022.

+ école de Barège et Luz et Esquièze sont des situations instables aussi = situation à réfléchir pour l'ensemble du pays Toy.

FSU : Pourquoi un seul dédoublement des GS en REP et pas pour les 3 écoles ?

DASEN : Le plan national de dédoublement des classes s'étend jusqu'en 2022. 3 mesures d'ouvertures auraient signifié 3 fermetures ailleurs. Le choix s'est fait au regard des effectifs et des locaux, avec Madame Messonnier et le maire de Tarbes. Les effectifs de Tarbes sont à la baisse, affirme le DASEN qui annonce que de toute façon il ne reviendra pas sur les fermetures envisagées à Tarbes.

IEN Messonnier : Perrault/Prévert il y a des locaux qui peuvent accueillir la nouvelle classe.

FSU : Nous ne voyons pas de locaux disponibles à Prévert mais à Mistral, si. Le local dont vous parlez à J.J.Prévert sert à l'ALAE et à la sieste des petits l'après-midi.

IEN : c'est le choix de la municipalité.

DASEN : Le choix Prévert/Perrault est justifié car c'est l'école la plus importante en termes d'effectifs. Les autres écoles sont sur la liste d'attente

FSU : Si le poste de dédoublement GS REP est un poste à profil (ce que nous ne souhaitons pas) comment le poste apparaîtra-t-il au mouvement ? Quand les CP ont été dédoublés en REP vous aviez assuré que vous respecteriez la répartition des classes décidée en conseil des maîtres. Les professeurs des écoles déjà en charge des CP en REP n'avaient donc pas eu à faire de candidature pour ces postes à profil ni le mouvement. Pour le poste de dédoublement des GS à l'école Prévert, respecterez-vous l'avis du C.M ?

DASEN : je n'ai pas réfléchi à la question à ce stade. Ils seront en effet à profil mais je n'ai pas l'intention de casser une dynamique collective. Je veux tout faire pour nous mettre au

service des élèves. Car les résultats des élèves dans le département est à la baisse au regard de l'académie.

FSU :Gèdre-Gavarnie : il y aura bien 25 élèves d'effectif. Le fait de maintenir un poste à titre provisoire fait que l'équipe ne se stabilise jamais et met à mal les élèves, les PE, la mairie, les parents...

DASEN : Mme la maire de Gavarnie n'a pas été en contact avec l'IEN de circonscription ou le DASEN. Il y a aussi des cohorte nulles ou à faible effectif.

SGEN : Va dans le sens de la FSU sur l'école de Gèdre-Gavarnie.

DASEN : RPI Visker-Oryncle-Layrisse- Loucrup J'ai été saisi tardivement de la hausse des effectifs dans un contexte où il n'y a pas de contexte matériel favorable car 4 classes 4 écoles. Les maires souhaitent une classe de plus. Moyenne de 26/25 élèves par classe. Ils ont augmenté dernièrement. La salle qui pourrait être mise à disposition est agréable mais il faut qu'une commission de sécurité y passe pour dire si la salle peut accueillir beaucoup d'élèves. NB FSU : une seule porte dans la classe n'y autorise pas plus de 19 personnes (norme de sécurité incendie)

FSU : la balance des postes sur la carte scolaire n'est pas à 0 (dotation départementale) mais à -1, vous avez donc un poste en réserve...

DASEN : Ouverture proposée à Layrisse comme prévu dans le document de travail mais le DASEN précise qu'il veut des garanties de la part des mairies (mise aux normes).

SGEN : Mais les 4 autres classes peuvent-elles accueillir plus de 26 élèves en toute sécurité ?

IEN Mme Messonier : Avec une répartition des effectifs sur tous les niveaux ce sera possible.

Il y a une augmentation des naissances sur ce territoire, les maires vont devoir adapter leurs locaux.

DASEN : situation de Bernac-Debat, Allier, Horgues, Salles-Adour... où l'organisation pédagogique est complexe car la communication entre les maires est difficile.

Maire de Horgues veut valoriser son école car elle est belle et c'est celle qui a le plus de classes, le RPI Bernac-Debat et Bernac-Dessus..., le maire d'Allier ne veut plus travailler avec ce RPI au profit du RPI Salles-Adour.

Je ne prendrai aucune mesure tant qu'il n'y aura pas de positionnement unanime des chacun des maires. Pour l'instant je n'ai pas réussi à les réunir tous autour de la même table... et je n'ai pas de visibilité quand à l'inscription des élèves.

FSU : les tensions entre mairies seront apaisées si vous proposez un poste à l'ouverture à condition qu'ils arrivent à s'organiser. Et là ils trouveront sûrement une solution.

DASEN : prévision de 25 élèves par classe sur ces classes, ce qui ne nécessite pas une ouverture.

DASEN : Situation de Bordes avec augmentation d'effectifs et baisse à Tournay : volonté d'harmoniser dans ce territoire la compétence scolaire. Je ne veux pas déshabiller l'un pour habiller l'autre. Pour l'instant les compétences sont aux mairies.

DASEN : École du Bourg à Odos : L'Unsa a abordé le thème de l'ouverture car les classes sont petites.

IEN Mme Messonier : volonté de fusionner les deux écoles d'Odos et refus des écoles et du maire donc je m'étonne de la volonté d'ouverture. Et en plus les effectifs sont à 25 de moyenne.

DASEN : situation à Aureilhan= augmentation dans une école et baisse dans l'autre. Donc pas d'ouverture ni de fermeture.

Remarque FSU : le DASEN faisant son traditionnel chantage aux postes, l'ouverture nécessaire à la maternelle des Cèdres s'est trouvée directement corrélée à la fermeture d'un poste d'adjoint à l'école élémentaire Lamartine... le meilleur moyen pour que personne ne fasse de demande d'ouverture !

DASEN : Maternelle Voltaire

IEN Mme Messonier : je n'ai pas reçu de proposition d'ouverture. 25,66 de moyenne. Elle fait la remarque qu'il faudrait revoir la répartition des élèves sur la commune de Tarbes (communication à faire ou en cours avec la mairie)

DASEN : je ne valide d'ouverture que si j'ai une demande du maire. Et là nous n'avons rien reçu.

Pour pouvoir absorber les temps de décharge des directeurs de 1 à 3 classes nous avons proposé la création de 3 Titulaires Remplaçants.

SGEN : auront-il un emploi du temps fixe à l'année ? Ou seront-il mobilisés pour faire des remplacements ponctuels ?

DASEN : Non, nous renforçons les équipes de remplacement. On ne peut pas figer 3 postes et pas les autres. Je ne peux pas dire où ils seront implantés.

SE-UNSA : qu'en est-il des contractuels qui peuvent être une solution ponctuelle en ces temps de crise ?

DASEN : ce n'est pas une question de CTSD mais de mémoire nous avons pris 3 contractuels, mais nous n'avons eu que 3 candidatures, alors que notre capacité était d'environ 10.

SGEN : les contractuels : leurs contrats sont-ils prolongés au-delà du 12 février ?

DASEN : je n'en sais rien, je n'ai pas d'info

SUR LES RETRAITS D'EMPLOIS :

DASEN : Larreule

M.COIGNUS : effectif en baisse forte. Prévision 18 élèves pour 2 classes. Mr Ré, le maire et les enseignants sont d'accord.

FSU : le maire déplore la fermeture car l'effectif de maternelle est à la hausse. Et la classe unique du CP au CM2 + les gens du voyage qui ne sont pas inscrits cette année. Il se projette à la rentrée 2022 et annonce des effectifs plus conséquents. Le maire a réalisé un investissement sur un City Park pour améliorer la qualité de l'offre scolaire.

DASEN : j'écoute surtout les président communauté de communes

DASEN : Castelnau-Madiran : proposition de fermeture définitive à Castelnau pour ouvrir définitivement à Madiran. Avec les acteurs des villages autour et les parents aussi favorables à l'unanimité, sauf le représentant de Castelnau-Rivière-Basse.

FSU : Le PV d'un ancien CDEN prévoyait la fermeture transitoire + le moratoire présidentiel n'est pas respecté : la maire de C-R-B s'oppose à cette fermeture.

DASEN : **Petite nuance sur le moratoire présidentiel : il s'adresse au représentant de la collectivité territoriale compétente. Donc ici le président de la communauté de communes.** J'applique la décision du conseil. Le moratoire n'est pas un texte réglementaire. Il n'y a pas de décret, pas de loi. Je ne suis pas inquiet pour ma victoire au tribunal administratif. Je ne cherche pas à attiser le conflit entre deux collectivités. Je m'en expliquerai avec madame le maire de C-R-B que je vais recevoir. Cette affaire ne doit pas prendre d'autres aspects que le scolaire. Je rappelle aussi que l'école de C-R-B n'était plus apte à accueillir les élèves.

FSU : c'est dommage de fermer dans le 65 pour répondre aux désirs de maires du 64 qui ne sont pas à l'initiative de la création du RPI. S'ils ne sont pas satisfaits de ce RPI qu'ils se tournent vers le 64.

DASEN : RPI Capvern-Luthious-Mauvezin. J'ai reçu le maire de Capvern. Nous sommes en désaccord sur la fermeture.

La fermeture devait porter sur Luthilous : sursis car les locaux sont aussi à peine acceptables. École de Capvern aussi en travaux et elle le méritait. Travaux sans l'autorisation de la préfecture. Je pense que la fermeture devrait porter sur Lutilhous.

FSU : Je m'étonne de vos propos concernant les locaux de Lutilhous car je connais une école hors contrat dans le département qui a des locaux loin d'être aux normes et vous savez de qui je parle : il s'agit de l'école STEINER à Bagnères.

DASEN : mise en demeure sur l'école en accord avec Mr le Recteur.

DASEN : Sarrancolin : avec la réforme de la formation initiale et du concours, on n'aura plus de demi-poste occupé par un stagiaire bilingue occitan + augmentation des occitanistes mais diminution des effectifs.

Il serait judicieux d'avoir 2 enseignants bilingue et 1 PE français.

SGEN : dans cette école il y a beaucoup d'E.B.E.P(élèves à besoin éducatifs particuliers) donc ça va être difficile pour les collègues.

DASEN : je ne suis pas bien positionné pour demander un conseiller pédagogique occitan car au regard des autres départements nous avons des effectifs faibles. Nous avons un poste d'animateur.

Remarque FSU : La convention académique stipule que « les départements hébergeant dans leurs antennes E.S.P.E la formation initiale à l'enseignement bilingue français-occitan (actuellement Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne) disposent d'un conseiller pédagogique d'occitan supplémentaire.

IEN Lavit : nous attendons une candidature d'enseignant bilingue à la maternelle pour faire le lien avec l'élémentaire. Cette année c'est une PES qui assure le bilinguisme et l'animatrice qui assure son soutien. Mais nous espérons pérenniser le poste.

DASEN : si l'un des enseignants de l'école veut muter nous pourrions geler le poste et le bloquer en occitan. Il se peut aussi que ce soit un PES qui assure le poste.

Remarque FSU : il est délicat de pérenniser un PES sur le poste maternelle Séméac, en effet, la maternelle est un pilier car en début de cursus bilingue. Il faudrait donc que cela soit un enseignant, sur un poste stable, qui serait une personne ressource pour les parents.

FSU : au sujet des PIAL, les quotités de décharges sont-elles des régularisations ou des augmentations ?

IEN Peyrou : Les ien ont valorisé les personnes les plus compétentes et les aussi volontaires. Ils demandent à des candidats et s'ils ne veulent pas on s'organise autrement. Les personnes sont en général investies et performantes.

FSU : les écoles qui vont bénéficier de fermetures pourront-elles bénéficier d'un an pour garder leur décharge ?

DASEN : je vais réfléchir à la question.

FSU : cela a été le cas l'année dernière.

DASEN : a chaque année sa peine.

DASEN : s'il n'y a pas de fermeture abusive, je pourrai penser de présenter une ouverture sur le RPI Visker/Layrisse... Si j'ai l'assurance d'accueil dans de bonnes conditions par les localités.

FSU : cas de Jules Ferry Bagnères et Gerde où environ 17 élèves sont scolarisés à l'école Steiner. Plusieurs mises en demeure dont les échéances se terminent aujourd'hui ont été réalisées par M Le Recteur. Ces mises en demeure visent, selon nos informations, les conditions d'hygiène et de sécurité, le respect des programmes de l'école et certaines activités se déroulant dans des lieux non sécurisés. Si cette école qui a été rappelé plusieurs fois à l'ordre ferme de nombreux élèves retourneront dans l'école de Gerde. A noter que cette école possède de beaux locaux.

DASEN : Je ne suis pas aussi optimiste que vous.

FSU : Le dernier adjoint arrivé à Jules Ferry Bagnères est un adjoint anglais. Si on respecte la règle du dernier arrivé, vous fermez un poste fléché anglais ?

DASEN : C'est un retrait de poste unilingue.

DASEN : Sur le vote de ce doc de travail et suite à nos discussions

CGT : 1 contre

FSU : 3 voix contre

La FSU vote CONTRE en indiquant à l'IA que si l'on n'utilise un argumentaire strictement comptable et mathématique cette carte scolaire pourrait sembler très favorable. Mais derrière cette logique nos écoles manquent cruellement de moyens. Ce sont les personnels qui tiennent l'école à bout de bras ! En outre, nous déplorons la méthode consistant à faire du chantage aux postes avec la formule souvent répétée : « oui mais si j'ouvre ici alors je devrais fermer là bas ! »

UNSA : 2 voix abstentions

SGEN : 2 voix abstention